

REPÈRES

Les contrats

Dans les communes de Bernis, Caveirac et Manduel, au 31 décembre, les contrats de délégation du service public de l'eau arriveront à terme. Nîmes Métropole a donc lancé un appel public à candidature puis, après ouverture des plis, a engagé des négociations avec les entreprises SDEI, Scam, Saur et Veolia. Les offres de la SDEI ont été retenues pour Bernis (qui ne change pas de délégataire) et Manduel (perdu par BRL exploitation). Pour Caveirac, c'est la Saur qui l'a emporté et qui conserve donc cette commune.

Pour les contrats en cours, Clarensac, Langlade, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy (regroupés dans le syndicat de la Vaunage), ainsi que Milhaud sont liés avec la société privée SDEI. Bezouze Redessan, Rodilhan et Saint-Gervasy sont engagés avec Sade, filiale de Veolia. Générac et Saint-Gilles sont liés à Veolia eau. Bouillargues, Caissargues et Garons avec BRL exploitation. Lédénon, Marguerites, Nîmes et Poulx avec la Saur. Enfin, La Calmette et Cabrières sont en régie directe.

Les prix 2009

Effets des nouveaux marchés ou du schéma d'unification progressive, le prix du m³ dans l'Agglo fluctuera en 2009.

En baisse. Bernis : 2,9831 €. Caveirac : 2,9831 €. Clarensac : 3,2247 €. Langlade : 3,2247 €. Saint-Gilles : 3,6889 €. Saint-Côme-et-Maruéjols : 3,2247 €. Saint-Dionisy : 3,2247 €.

En hausse.

Bezouze : 2,9831 €. Bouillargues : 2,9831 €. Cabrières : 2,9831 €. Caissargues : 2,6123 €. Garons : 2,9831 €. Générac : 2,9831 €. La Calmette : 1,7848 €. Lédénon : 2,6123 €. Manduel : 2,9831 €. Marguerites : 2,9831 €. Milhaud : 2,5990 €. Nîmes : 2,9831 €. Poulx : 2,7290 €. Redessan : 2,8318 €. Rodilhan : 2,8145 €. Saint-Gervasy : 2,9831 €.

Agglo Le mètre cube à prix unique... et en eau trouble ?

Le lissage du prix de l'eau dans la communauté d'agglomération Nîmes Métropole - soit le passage à un prix unique du mètre cube pour toutes les communes de son ressort (1) - n'est pas sans aspérité. On l'a vu lundi soir, lors du conseil communautaire où le maire de Poulx, Bernard Rous, porta le fer. Oui, porta le fer, une incongruité dans cette assemblée aux ondes habituellement si calmes, aux débats parfaitement consensuels.

« Aujourd'hui, a-t-il notamment tonné lundi, devant le manque de transparence, devant le manque de volonté politique d'étudier et d'évaluer le coût d'une mise en régie des services de l'eau, l'on est en droit de se poser la question : veut-on favoriser les groupes nationaux qui se partagent le marché au prix fort ? » Le président Jean-Paul Fournier ne cacha pas son irritation face à la pique. Surtout que le vote de ce fameux principe de lissage, voulu par la loi, rendu nécessaire puisque l'eau est devenue un domaine de compétence de l'Agglo, ne fut pas unanime. Quatre élus dirent non et trois s'abstinèrent. Shocking.

Adopté à une large majorité cependant, le lissage prévoit que les habitants des 23 communes de l'Agglo (27 en 2009) payeront l'eau à l'identique à l'horizon 2019. Pour ce faire, d'ici là, nombre d'entre elles devront leur tarif baisser, les autres augmenter. L'écart entre les extrêmes est d'ailleurs considérable actuellement : le m³ (distribution et assainisse-



Bernard Rous, maire de Poulx, fustige une « assemblée de béni-oui-oui ». Photo Vincent PEREIRA

ment) est facturé 1,66 € à La Calmette, en régie directe ; 3,83 € à Saint-Gilles, dont le délégataire est Veolia ! D'ici à 2019, La Calmette verra donc son prix augmenter régulièrement, tandis qu'à Saint-Gilles il baissera (lire ci-contre). Selon les projections, dans ces deux communes comme dans toutes celles de Nîmes Métropole, dans dix ans, le prix du m³ serait de 2,98 €.

Sur ce point, M. Rous s'inscrit en faux. Hier, cet édile que Jean-Paul Fournier croyait jusqu'à là « libéral » soulignait ainsi qu'une première projection, établie par le cabinet conseil Calia et soumise aux maires des 23 communes en

novembre dernier, tablait en fait sur un tarif bien plus élevé : 3,51 €. Début décembre, après que plusieurs élus montèrent au créneau, il baissa alors remarquablement :

« Manque de transparence, « tour de passe-passe », dénonce le maire de Poulx

2,98 €. « C'est un tour de passe-passe », dénonce M. Rous qui ne croit pas à la sincérité de la nouvelle projection : « L'inflation annuelle et les in-

vestissements ont été oubliés », fulmine-t-il. Et puis : « Alors que de grandes villes comme Paris passent en régie directe, cette possibilité-là pour l'Agglo n'a même pas été étudiée ! » De quoi, selon lui, mettre les sociétés délégataires vraiment dans un fauteuil. « Après le conseil, rapporte encore M. Rous, beaucoup d'élus sont venus me voir pour me dire que j'avais eu raison. Mais quand il s'agit de lever la main pour voter contre, il n'y a plus personne. C'est une assemblée de béni-oui-oui. »

Richard BOUDES et Françoise CONDOTTA

► (1) Lire Midi Libre du 1^{er} décembre.

Délégataires : le gâteau des rois ?

21 des 23 communes de l'Agglo ont délégué le service de l'eau (distribution et assainissement) à quatre sociétés privées : Saur, Veolia, SDEI, BRL. Les deux autres, et d'ailleurs les moins chères, La Calmette et Cabrières,

sont en régie directe. Un casse-tête pour l'Agglo, notamment parce que ces différents contrats n'arrivent pas à terme en même temps. Les derniers, tel celui de Nîmes avec la Saur, arriveront à échéance... en 2019.

L'unification du prix de l'eau, voulu sous dix ans, jouera exclusivement sur la part communautaire (à peu près 30 % de la facture), non pas sur la base fixe du délégataire. Une contrainte de taille : en dix ans, l'Agglo devra lisser tous les tarifs et ce-

pendant prévoir un certain nombre d'investissements : nouveaux réseaux, stations d'épuration, de captage... avec des recettes en baisse. Car côté délégataires, pas question de réduire la marge des profits, garantie par les contrats en cours.

A moins que ces contrats ne soient dénoncés d'ici leur terme. Selon nos informations, c'est précisément ce qui pourrait se passer dans plusieurs communes (telle Nîmes ?). Contraints alors de reculer sur les prix et la du-

rée de certains contrats, ces géants de l'eau pourraient cependant être gagnants à une autre échelle.

Selon nos informations, dans les arcanes de Nîmes Métropole, on songe à regrouper les communes de l'agglomération en trois secteurs géographiques qui, tiens tiens... semblent déjà correspondre aux aires d'influence actuelle des différents fournisseurs d'eau. L'Agglo vers un étonnant partage du gâteau ?

MÉTÉO
en ville

| | |
|-----------|-----------|
| 8 heures | 11 heures |
| 6 | 6 |
| 14 heures | 17 heures |
| 8 | 6 |

En dernière page, la météo régionale

LA PUCE

À L'OREILLE

Le magazine "Capital" dur de la feuille

Le magazine Capital n'a toujours pas répondu au courrier que la municipalité lui avait adressé après son classement qui faisait apparaître Nîmes comme la ville la plus chère de France. « Ils doivent être gênés aux entournures quant à leur mode de calcul », estime Yvan Lachaud. Qui entend relancer la publication.

A Désirs d'avenir, exclu ou évincé, c'est pas pareil

Pierre Dard n'apprécie pas de se sentir exclu de la boucle de discussions internet de Désirs d'avenir (club des supporters de Ségolène Royal) et estime qu'il s'agit-là de la mise en cause interne d'une liberté d'expression. Pour que cesse « cet ostracisme inexplicable », il a donc écrit à Robert Crauste. Pour ce dernier, Pierre Dard n'est pas frappé d'une mesure d'exclusion mais subit « une mesure d'urgence face à des dérapages dans la boucle d'information ». « Malgré mes avertissements, tu as dépassé les bornes et tu as été évincé », lui répond Robert Crauste. Donc, à Désirs d'avenir, éviction et exclusion ne sont pas des synonymes... contrairement à ce que dit le dictionnaire !

Record battu pour la Banque alimentaire

C'est un succès sans précédent pour la Banque alimentaire. Lors de sa dernière collecte, pas moins de 132 tonnes de denrées ont été offertes (+ 25 %). A Nîmes, plus de 42 tonnes ont été recueillies et près de 89 dans le reste du Gard sur les 122 points de collecte.

DEMAIN

NOËL

Images et lumières sur les arènes

Demain de 17 h 30 à 20 h 30, première des trois soirées au cours desquelles les arènes vont s'habiller d'images et de lumières, au son d'une partition spécialement créée pour ce spectacle.

SOCIÉTÉ

Rassemblement devant le centre de rétention

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) organise un rassemblement devant le centre de rétention administrative pour exprimer sa solidarité avec les sans-papiers, demain à 18 heures.

Jean-Luc Romero en visite à Nîmes

Jean-Luc Romero, président national des Elus locaux contre le sida, sera à Nîmes demain où il présidera une réunion d'ELCS avec les associations et les élus de la Ville pour faire le point sur la pandémie du sida et les initiatives de lutte prises localement.

ÉCONOMIE

Trophée des entreprises innovantes

Le cinéma Kinopolis accueille, demain à 16 heures, le Krea; trophée régional de la création d'entreprise innovante, organisé par l'Ufag sud-est Nîmes. Les projets de création d'entreprise sont en fait une épreuve pratique pour les étudiants de 3^e année de formation à l'fag.



La Gravette



de CORCONNÉ

DÉGUSTATION VERTICALE DE VIEUX MILLÉSIMES

AUTOUR D'UN APÉRITIF FESTIF
VEND. 19, SAM. 20, DIM. 21, VEND. 26, SAM. 27 ET DIM. 28 DÉCEMBRE

CRU Pic Saint Loup